

Vivre en Bièvre Est

Budget 2011

Ambitieux, mais réaliste



INFOS pratiques

Siège administratif 04 76 06 10 94

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
contact@cc-bievre-est.fr

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le vendredi de 9h à 12h.

- Assainissement non collectif
stephane.collet-beillon@cc-bievre-est.fr
- Economie
economie@cc-bievre-est.fr
- Collecte, traitement des ordures ménagères
Facturation : 04 76 07 67 10
Conseils pratiques : 04 76 06 98 98

ACCUEIL PETITE ENFANCE

Multi-accueil Les Lucioles 04 76 65 20 46

Rue du 19 mars 1962 - 38140 Renage
leslucioles@cc-bievre-est.fr

Crèche : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
Halte-garderie : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Halte-garderie Pirouette 04 76 55 86 49

20 rue Joliot Curie - 38690 Le Grand-Lemps
pirouette@cc-bievre-est.fr

Mardi et vendredi de 8h30 à 17h15, jeudi de 8h30 à 12h

Atelier d'éveil (en partenariat) 04 76 32 44 84

131 chemin neuf - 38690 Colombe
atelierdeveilcolombe@orange.fr

- Journées continues : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 17h30.
- Halte-garderie lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h-12h et 13h30 -17h30. Mercredi de 8h à 12h.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Les bouts d'choux

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe

- Apprieu-Colombe 04 76 06 96 96
Permanences téléphoniques mercredi de 10h30 à 11h30 et vendredi de 13h à 14h.
boutschoux1@cc-bievre-est.fr

- Beaucroissant-Burcin-Oyeu 04 76 06 96 96
Permanences téléphoniques lundi de 13h15 à 14h15.
En dehors de la permanence : 06 77 08 21 90
boutschoux2@cc-bievre-est.fr
Permanences administratives sur rendez-vous.

Les p'tits loups 04 76 55 86 89

20 rue Joliot Curie - 38690 Le Grand-Lemps
Bizonnes, Chabons, Eydoche, Flachères,
Le Grand-Lemps, Saint-Didier-de-Bizonnes
Permanences téléphoniques mercredi de 9h à 12h et vendredi de 13h à 14h30.
ptitsloups@cc-bievre-est.fr

RAM de Renage 04 76 65 35 78

Rue du 19 mars 1962 - 38140 Renage
Le RAM est associatif. Permanences administratives mardi de 11h à 13h.

Izeaux 04 76 93 80 64

Le développement du RAM est en cours. Les assistantes maternelles se retrouvent un mardi matin sur deux à la médiathèque pour des lectures et des jeux.

ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE

Centre socioculturel intercommunal

Ambroise Croizat 04 76 91 11 25
750 rue de la République - 38140 Renage
infos@csrenage.com

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Centre social et culturel intercommunal 04 76 55 92 76

20 rue Joliot Curie - 38690 Le Grand-Lemps
Lundi (9h-12h et 14h-17h30), mardi (9h-12h et 14h-18h), mercredi (8h30-12h et 14h-18h), jeudi (9h-12h et 14h-17h30), vendredi (9h-12h).
centreinterco@cc-bievre-est.fr

Bibliothèque communautaire 04 76 55 74 81

20 rue Joliot Curie - 38690 Le Grand-Lemps
mtr@cc-bievre-est.fr

Mardi de 10h à 12h en section adultes, mercredi de 15h30 à 18h, vendredi de 10h à 12h en section adulte et de 16h30 à 18h, samedi de 10h à 12h

HABITAT

Aires d'accueil des gens du voyage

Contact gestionnaire 06 98 59 30 41

Déchèteries 04 76 06 98 98

Horaires d'été

- Apprieu - Parc d'activités Bièvre Dauphine
Lundi (9h-12h), mardi (14h-18h), mercredi (9h-12h), vendredi (9h-12h et 14h-18h), samedi (9h-12h et 14h-18h)
- Beaucroissant - Chemin des Blaches
Lundi (14h-18h), mercredi (14h-18h), vendredi (9h-12h et 14h-18h), samedi (9h-12h et 14h-18h)
- Chabons - Route du Liers
Lundi (14h-18h), mardi (9h-12h), mercredi (14h-18h), vendredi (9h-12h et 14h-18h), samedi (9h-12h et 14h-18h)

PERMANENCES

Avocat 04 76 06 10 94

Permanence de l'avocat conseil, Maître Michèle Girot-Marc, un samedi par mois en mairie du Grand-Lemps ou de Renage.
Consultation gratuite sur rendez-vous.

Urbanisme 04 76 06 10 94

Vous souhaitez construire ou faire des travaux ? Marc Vauquois, architecte conseil, vous accueille trois vendredis après-midi par mois et vous conseille pour insérer au mieux votre bâtiment dans son environnement.
Consultation gratuite sur rendez-vous.

Logement 04 76 12 11 17/04 76 12 11 27

Vous souhaitez réhabiliter votre logement ? Le PACT de l'Isère vous informe par téléphone ou lors de ses permanences.
Consultation gratuite sur rendez-vous.

- Le Grand-Lemps 04 76 55 80 34
1^{er} lundi de chaque mois de 16h à 17h
- Renage 04 76 91 47 33
4^e lundi de chaque mois de 16h à 17h

sommaire



Actus 4-5

ACTUALITÉS

Nom du centre social intercommunal Pôle Centre et Nord, schéma départemental de coopération intercommunale, Bièvre-Valloire ou assainissement non collectif toute l'actualité de la communauté de communes en quelques lignes.

Regard 6

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Actuellement installée au Rivier d'Apprieu la société Biotem rejoindra, en décembre 2011, le parc d'activités Bièvre Dauphine pour y installer son siège social et ses laboratoires. Elle intégrera alors un bâtiment flambant neuf de 2 000 m².

Dossier 7-9

BUDGET 2011, AMBITIEUX MAIS RÉALISTE

Faciliter et accompagner le quotidien à travers une politique tournée vers la proximité, maintenir un niveau ambitieux d'investissements pour soutenir l'activité économique et asseoir le rayonnement du territoire, ce budget 2011 se donne les moyens de réussir. Les principaux faits marquants : la prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille et lesancements des travaux de la médiathèque communautaire et du bouquet paysan.

Vie locale 10-11

ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE :

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS

Chaque mercredi, samedi et tout au long des vacances scolaires, les animateurs des Centres socioculturels Pôle Centre et Nord et Ambroise Croizat, Pôle Sud, vous proposent des activités. Retour en images sur les animations du printemps.

Echos 12-15

LES COMMUNES

Actualités, paysages insolites, personnalités remarquables..., tout ce qu'il faut savoir dans les communes en un coup d'œil.



Bièvre Est, une intercommunalité d'avenir

Le 31 mai dernier, c'est avec un plaisir non dissimulé que j'ai pris acte du vote du conseil municipal de Renage pour le maintien de la commune au sein de la communauté de communes de Bièvre Est. Même si tout n'est pas encore définitif, cette volonté s'exprimant contre la première proposition du schéma départemental de coopération intercommunale, je ne doute pas que le Préfet saura entendre les élus renageois... et les habitants !

En effet, même si légalement la consultation menée auprès des habitants pour faire émerger un débat démocratique sur le choix de leur intercommunalité ne peut être retenue, elle mérite d'être prise en compte. Avec plus de 800 votes exprimés, elle démontre l'intérêt que portent les Renageois à leur territoire. Soulignant principalement la proximité des services de la communauté de communes et son action dans le secteur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la famille, elle démontre toute la pertinence de notre projet de territoire voté en 2010.

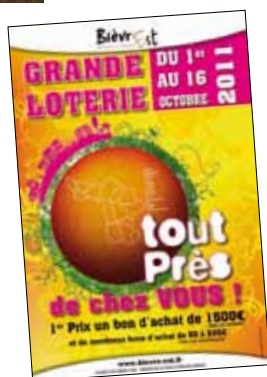
Bien sûr, tout n'est pas parfait. Et de nombreux projets restent à développer sur la commune de Renage comme sur l'ensemble des communes du territoire pour vous apporter des services adaptés à vos besoins et vos attentes. Mais, avec l'arrivée prochaine de la commune de Bévenais, notre intercommunalité se développe sur un territoire à taille humaine avec suffisamment de ressources financières pour mener nos principaux projets à terme tout en conservant une fiscalité parmi les moins élevées des collectivités de notre taille.

Didier Rambaud
Président de la communauté
de communes de Bièvre Est

Vivre en Bièvre Est • JUILLET 2011

Journal d'informations de la communauté de communes de Bièvre Est
Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
Tél. 04 76 06 10 94 - Fax : 04 76 06 40 98
Courriel : contact@cc-bievre-est.fr

Directeur de la publication : Didier Rambaud
Rédaction : service communication, communes
Photos : Cédric Durand, communes, C. Hamelin, DR
Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Tiré à 8 800 exemplaires sur papier 100% recyclé avec encres végétales par
l'imprimerie des Eaux Claires - Dépôt légal à parution



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le bilan d'activités 2010 est disponible

Le bilan annuel 2010 de l'activité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est disponible dans votre mairie et sur notre site internet. Il propose un point d'étape sur les contrôles, l'état des installations, les actions réalisées, les éléments financiers et les indicateurs réglementaires.

ENVIRONNEMENT

Protégeons la nature

En partenariat avec les communes d'Izeaux et Renage ou à l'initiative du service jeunesse à Oyeu, la communauté de communes a participé activement au printemps au nettoyage de nombreux espaces du territoire. Des initiatives à renouveler pour préserver notre environnement et notre cadre de vie.

LECTURE PUBLIQUE

Les horaires de la bibliothèque évoluent

Pour répondre au mieux aux attentes des usagers, les plages d'ouverture de la bibliothèque communautaire ont été élargies. Désormais, la bibliothèque vous accueille également le mardi et le vendredi de 10h à 12h. Pour connaître l'intégralité des horaires d'ouverture, consulter la rubrique infos pratiques P2.



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La réglementation évolue



Depuis le 1^{er} janvier 2011, le vendeur d'une habitation non raccordée au réseau public de collecte des eaux usées doit fournir un rapport de diagnostic de son installation d'assainissement non collectif datant de moins de 3 ans à l'acquéreur (Article L1331-11-1 du Code de la santé publique). Pour établir ce diagnostic, prenez contact avec notre service, seul organisme habilité à réaliser ce contrôle, sur notre territoire de compétence. En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente (Article L271-4 du Code de la construction et de l'habitation). Plus largement, l'ensemble des installations existantes devra être contrôlé avant la fin de l'année 2012. A ce jour,

80% de ces installations ont été contrôlées. Les 20% restants le seront en 2011 et 2012.

Ce contrôle consiste à identifier l'installation, à repérer l'accessibilité et les défauts d'entretien et à constater que le fonctionnement ne provoque pas de risques environnementaux et sanitaires. Pour réaliser ce contrôle, un courrier, précisant les modalités pratiques, est envoyé aux usagers concernés, les invitant à contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour prendre rendez-vous. A l'issue du diagnostic un rapport est remis à l'usager. Depuis mars, les prises de contact ont été effectuées dans les communes d'Apprieu, Burcin, Bizannes, Eydoche, Flachères et Oyeu. A partir du mois de juillet, seront concernés les habitants des communes de Beaucroissant, Colombe et Le Grand-Lemps.

BIÈVRE-VALLOIRE

Avec les randonnées guidées, bougez en Pays de Bièvre-Valloire !

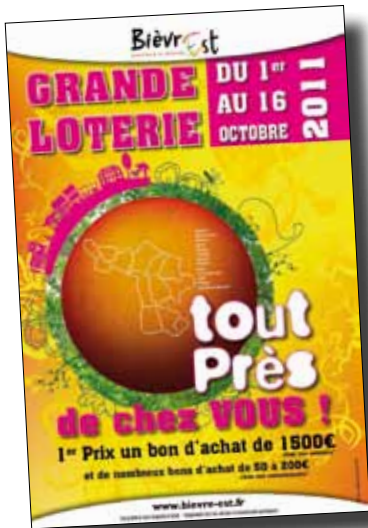
Au programme 2011, 15 sorties thématiques : marche nordique, safari photos, balade aquatique, brame du cerf, balade nocturne... de quoi satisfaire à chaque saison, les envies de tous. Pour la 4^e année consécutive, le syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire renouvelle sa démarche, en partenariat avec les trois Offices de tourisme du territoire. De mai à novembre 2011, retrouvez toutes les sorties qui font le succès des randonnées et attirent de plus en plus d'adeptes !

De jour ou de nuit, découvrez les mille et une facettes du territoire et ce de manière originale à travers des randonnées guidées accessibles à tous. En famille ou entre amis, découvrez de nouvelles sensations : envie d'une virée nocturne en compagnie des cerfs ou d'une balade aquatique ? Pour assurer sécurité et convivialité, chaque sortie est encadrée par l'un des deux professionnels diplômés d'État, Jean-Michel Gaggioli ou Stéphane Lamy, accompagnateurs en montagne.

Programme complet des randonnées guidées et modalités d'inscription sur : www.randoenbievrevalloire.fr

COMMERCE ET ARTISANAT

3^e Loterie intercommunale



Le territoire de Bièvre Est compte plus de 250 commerçants et artisans. Pour maintenir cette richesse locale et enclencher une dynamique collective de développement, la communauté de communes impulse de nombreuses actions dont la loterie intercommunale «*Tout près de chez vous !*». Depuis 2 ans, le succès rencontré en fait un rendez-vous annuel incontournable de la vie économique de Bièvre Est.

Pour la troisième année consécutive, vous aurez la possibilité de gagner des bons d'achats d'une valeur allant de 50 à 1 500 €. L'opération se déroulera du 1^{er} au 16 octobre 2011 chez tous vos commerçants et artisans participants. Alors soyez vigilants.

Consommer «*Tout près de chez vous !*», ce n'est pas simplement trouver une qualité de service et d'accueil, c'est aussi favoriser une démarche de développement durable.



INTERCOMMUNALITÉ

Quel territoire intercommunal dans le futur ?

Le 22 avril le Préfet de l'Isère présentait le schéma départemental de coopération intercommunale. Conformément à la loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales, ce processus vise à rattacher les communes isolées à des structures intercommunales et à faire fusionner les communautés de communes dont le nombre d'habitants est inférieur à 10 000 pour créer des collectivités d'une échelle suffisante pour mutualiser, développer ou créer de nouveaux services. Avec l'arrivée de la commune de Bévenais, Bièvre Est comptera prochainement plus de 21 000 habitants soit une taille très supérieure au minima requis. Le projet de territoire adopté en 2010 confirme également la pertinence du territoire, des projets et la bonne santé financière de la collectivité. Par ailleurs, porte d'entrée de la région urbaine grenobloise d'une part et de la Bièvre d'autre part, Bièvre Est se doit de construire son propre modèle de développement pour

affirmer son identité et préserver son cadre de vie. Pour autant, la collectivité profite de cette situation pour développer différents partenariats avec le Pays Voironnais, le Pays de Bièvre-Valloire et peut-être prochainement la Métro selon les thématiques et ainsi mutualiser à une échelle plus importante des compétences qu'elle n'aurait les moyens de développer à son échelle. Malgré cela, le schéma départemental proposé prévoit le rattachement de la commune de Renage à la communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Depuis cette date, les Renageois se sont exprimés très largement par consultation pour conserver leur place au sein de Bièvre Est et le conseil municipal a voté contre ce rattachement au Pays Voironnais. Désormais, la commission départementale de coopération intercommunale composée de 55 élus du département de l'Isère devra voter à l'automne au minimum à 2/3 de ses membres contre cette proposition. Affaire à suivre...

PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE

Donnons un nom au Centre social et culturel intercommunal



Avec la prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille, il convient de donner un nom aux centres sociaux. Celui de la zone Sud, à Renage, est déjà baptisé du nom de «*Ambroise Croizat*». Il reste à pourvoir celui de la zone Centre-Nord.

Pourquoi pas, pour respecter la parité, lui donner un nom à consonance féminine ? N'hésitez pas à faire fonctionner votre imagination et si vous avez une idée, envoyez-la par courriel à contact@cc-bievre-est.fr ou bien remettez un mot à l'accueil de votre mairie à l'attention de l'instance famille.

Les biotechnologies

au cœur de notre territoire

Actuellement installée au Rivier d'Apprieu la société Biotem rejoindra, en décembre 2011, le parc d'activités Bièvre Dauphine pour y installer son siège social et ses laboratoires. Elle intégrera, alors, un bâtiment flambant neuf de 2 000 m².

Créée en 1980 par Florence Grezes et reprise par Antoine Gréco en 2005, cette société de biotechnologie dirigée par Clarence Deffaud est spécialisée dans le développement d'anticorps monoclonaux à façon.

Plus simplement, il s'agit de créer des « détecteurs » qui se fixent sur des cibles comme les virus, les bactéries, les molécules organiques... afin de neutraliser ou activer l'élément reconnu selon l'application recherchée. Utile dans le domaine thérapeutique mais aussi dans les domaines de la recherche et du diagnostic... cette technologie s'adresse à des laboratoires universitaires ou privés, en passant par des « Start-up » de biotechnologies, jusqu'aux plus grands groupes pharmaceutiques. Ce qui fait la force de Biotem, aujourd'hui leader français dans le domaine de l'immunotechnologie, ne peut se résumer au mot « innovation » !

En effet, plusieurs facteurs ont été travaillés pour atteindre cette position dominante : un savoir-faire important acquis avec 30 ans d'expérience ; des travaux de recherche permanents ; un



travail collaboratif avec les clients permettant de proposer des contrats avec engagement de résultats.

Le succès est au rendez-vous puisque la structure emploie aujourd'hui 23 salariés, essentiellement de formation biologique, et compte recruter dans les 3 à 5 ans de 20 à 30 personnes. Ce développement rapide en fait un acteur économique et social majeur de notre

territoire et nous prouve que très hautes technologies et industries traditionnelles peuvent cohabiter pour fournir à nos habitants de l'emploi de qualité et à proximité.

Biotem exporte aujourd'hui son savoir-faire à l'international et vient d'ouvrir un bureau à Cambridge. Pour autant, la société est fière de son ancrage dans la plaine de la Bièvre.

3 questions à Jean-François Perrin

Vice-président en charge du développement économique

Les effets de la crise sont-ils toujours présents et impactent-ils le développement des zones d'activités ?

« Au regard des retours permanents que nous avons des entreprises du territoire ainsi que des demandes d'implantation nouvelles, nous constatons avec satisfaction que les effets de la crise semblent s'estomper. J'en veux pour preuve les nombreux contacts récents qui nous permettent de poursuivre la commercialisation de nos zones d'activités. Sur Bièvre Dauphine par exemple, et sur les 23 hectares qu'il nous reste à commercialiser, nous avons une dizaine de projets qui devraient se concrétiser entre 2011 et 2012. »

Lors de ces contacts, vous privilégiez une certaine typologie d'entreprises ?

« Pas du tout ! Nous avons sur l'ensemble du territoire de Bièvre Est plusieurs zones qu'elles soient d'activités, industrielles, de



Tout savoir sur l'économie de notre territoire sur www.eco-isere.fr

services, ou commerciales... et nous avons la volonté de répondre à tous les besoins, autant que faire se peut. Nous sommes sollicités actuellement par des entreprises du secteur de la formation, des « Start-up », des entreprises du bâtiment etc. »

En revanche, les entreprises intéressées par le territoire vous font-elles part de besoins particuliers ?

« Evidemment, nous devons aussi répondre à leurs attentes afin que leur installation se déroule dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, outre les aménagements et la viabilisation des terrains, nous travaillons actuellement à l'implantation d'un restaurant mais aussi d'un hôtel et à l'installation du très haut débit sur Bièvre Dauphine. Autre projet : la réhabilitation des « algecos », notre ancien siège, qui hébergera prochainement des services destinés aux entreprises. »



Budget 2011

Ambitieux, mais réaliste

Faciliter et accompagner le quotidien à travers une politique tournée vers la proximité, maintenir un niveau ambitieux d'investissements pour soutenir l'activité économique et asseoir le rayonnement du territoire, ce budget 2011 se donne les moyens de réussir. Voté à l'unanimité lors du conseil communautaire du 28 avril, il est principalement marqué par la prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille et lesancements des travaux de la médiathèque communautaire et du bouquet paysan.

3 questions à

Eric Caretti

Vice-président en charge du budget et des moyens généraux

Quels sont les faits marquants de ce budget 2011 ?

«Après une année transitoire en 2010 pendant laquelle l'État a compensé à l'euro près notre recette fiscale suite à la disparition de la taxe professionnelle, nous appréhendons pour la première fois les conséquences de cette réforme : une diminution de notre liberté fiscale, j'y reviendrai, et la mise en place d'une fiscalité mixte. En ce qui concerne le second point, nous passons d'une recette assurée à 100% par les entreprises à une fiscalité assise sur les entreprises (45%), les ménages (32%) et l'Etat (23%). Le lien entre l'activité économique du territoire et le bénéfice que ce dernier en retire est moindre. Désormais, les communes devront dans les années à venir s'entendre avec la communauté de communes pour fixer les taux des impôts des ménages.»

Quelles incidences la réforme territoriale va-t-elle avoir sur les finances de la communauté de communes ?

«La liberté fiscale de délibérer sur la totalité de la base imposable disparaît. Désormais, nous votons seulement un taux de cotisation foncière des entreprises (1,2 M€), un taux de



taxes d'habitation et de foncier bâti (1,4 M€), soit au total 60 % seulement du produit de cette nouvelle fiscalité (voir encadré p9). Le reste est fixé par l'État (cotisation à la valeur ajoutée) ou versé par ce dernier sous forme de compensation (1 M€) sans garantie d'évolution.

Notre fiscalité sera donc moins dynamique que par le passé et nos marges de manœuvre moindres.»

Comment se présente ce budget 2011 en dépenses ?

«Le fait marquant est la prise de la compétence petite enfance, enfance, jeunesse et famille au 1^{er} janvier 2011 avec le transfert des charges correspondantes. Cette compétence sera financée en partie par les transferts de recettes mais la communauté de communes a dû dès la première année renforcer et encadrer ce nouveau service. Ces mesures seront supportées par l'intercommunalité et non par les communes. Malgré ce transfert et l'effort qu'il représente, Bièvre Est continuera à verser cette année encore une dotation de solidarité communautaire de 300 000 € à ses 13 communes membres. Nous étudierons à l'avenir si la montée en charge de cette nouvelle compétence associée à la réforme fiscale évoquée ci-dessus nous permettra de maintenir cet effort.»

Le fonctionnement

Répartition des dépenses par secteur

Moyens généraux (administratifs, techniques, communication, informatique) : 1 677 810 €	18%
Reversement de la dotation de solidarité aux communes : 3 581 000 €	38%
Développement économique : 317 000 €	3%
Gestion des déchets : 1 668 000 €	18%
Habitat aménagement : 277 000 €	3%
Assainissement : 179 000 €	2%
Lecture publique : 236 000 €	3%
Petite enfance, enfance, jeunesse et famille : 1 310 000 €	14%
Agriculture, gens du voyage : 142 000 €	1%

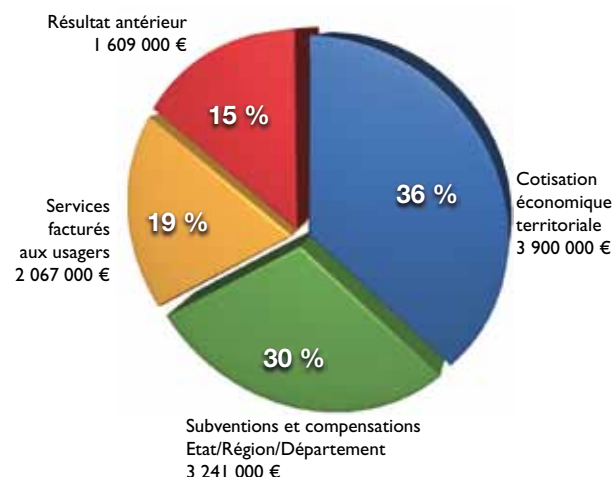


Les ressources pour l'intercommunalité

- ▶ **La contribution économique territoriale (CET).** En remplacement de la taxe professionnelle qui constituait jusqu'à l'année dernière la principale ressource des collectivités (voir bon à savoir).
- ▶ **Les subventions attribuées par l'Etat, le Conseil régional et le Conseil général de l'Isère.** Cela comprend les subventions octroyées pour la réalisation de différents projets.
- ▶ **Les services facturés aux usagers.** Cela comprend principalement les redevances ordures ménagères et les redevances relatives au service public d'assainissement non collectif.
- ▶ **La taxe d'habitation.** Une partie de la taxe d'habitation versée jusqu'alors par les administrés au Conseil général est reversée désormais à la communauté de communes.
- ▶ **Les produits financiers et les produits exceptionnels**

A cela, s'ajoutent les dépenses inscrites au budget de l'année antérieure, mais non consommées.

Répartition des ressources par nature



EN UN COUP D'ŒIL

Les principaux investissements 2011

3 410 000 €

Réalisation de la médiathèque communautaire (70% du financement en 2011) et constitution des collections. Subventionnée à près de 80% par l'ensemble des partenaires de la collectivité (Etat, Région, Département), la médiathèque communautaire, réalisée à proximité de la mairie du Grand-Lemps, est le projet phare de l'année. Ouverture à l'automne 2012.



1 300 000 €

Constitution de réserves foncières économiques. Nécessaire pour pouvoir développer une politique ambitieuse en matière de développement économique, cette enveloppe comprend l'acquisition de la friche des papeteries à Renage, de terrains pour le développement des zones d'activités, des terrains pour réhabiliter et développer la zone commerciale du parc d'activités Bièvre Dauphine, et d'un fond de soutien des communes pour l'achat des murs des commerces de centre bourg.

867 000 €

Solde de la réalisation du siège communautaire. Réalisé à proximité du giratoire Sud dans le parc d'activités Bièvre Dau-



phine, il est occupé par les services de la collectivité depuis le 17 janvier.

815 000 €

Construction du bouquet paysan. Réalisé sur le parc d'activités Bièvre Dauphine, le bouquet paysan est financé pour une partie par la communauté de communes. Ce projet bénéficiera également des aides de l'Etat, du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional.

BON À SAVOIR

Pas d'augmentation des impôts

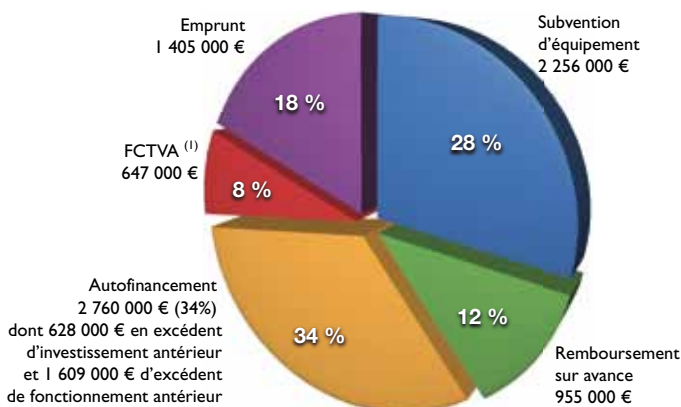
Avant la réforme territoriale, Bièvre Est encaissait un produit fiscal de la part des entreprises de 4,4 M€.

Désormais, la cotisation économique territoriale a remplacé la Taxe Professionnelle (TP). En revanche le montant de cette cotisation est inférieure à celle perçue précédemment. Afin de compenser pour une petite partie la suppression de la taxe professionnelle, la taxe d'habitation perçue par le Conseil général de l'Isère est désormais perçue par la communauté de communes de Bièvre Est. Cela ne changera rien globalement, puisqu'il s'agit d'un simple transfert de charge. En revanche, pour la première fois, vous verrez apparaître une ligne au profit de l'intercommunalité. Les élus communautaires ont fait le choix de ne pas augmenter cette taxe pour limiter au maximum la pression fiscale sur les habitants. Pression fiscale qui fait partie des plus faibles en comparaison des territoires au profil similaire.

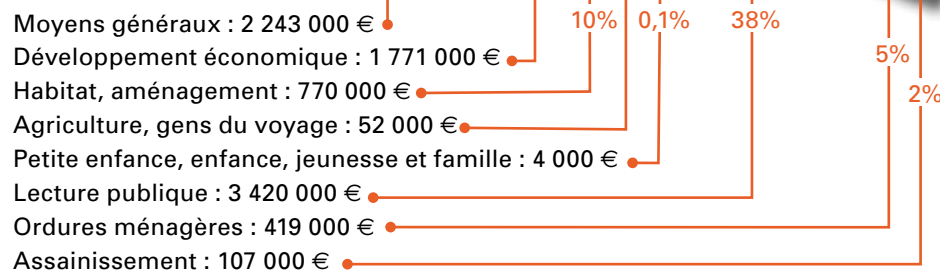
	en €	Taux fixé par Bièvre Est
En provenance des entreprises (45%)		
Cotisation foncière des entreprises	1 278 000	Oui
Cotisation à la valeur ajoutée	667 000	Non
Impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau	58 000	Non
En provenance des ménages (32%)		
Taxes d'habitation / foncier non bâti	1 390 000	Oui
En provenance de l'Etat (23%)		
Compensation des pertes de taxe professionnelle	1 039 000	Non
Total : 4 432 000 € dont 2 668 000 € déterminés par Bièvre Est, soit 60%		

L'investissement

Répartition des ressources par nature



Répartition des dépenses par secteur



Pour sa part, la Sarl le bouquet paysan versera un loyer. Travaux en cours pour une ouverture au printemps 2012.



720 000 €

Solde de la réalisation du centre technique intercommunal. Mutualisé avec la commune du Grand-Lemps, le centre technique est opérationnel depuis mi-mars. Réalisé dans la zone d'activités Les Chaumes, il a une position centrale



pour le déplacement des agents de la collectivité en charge des espaces verts d'intérêt communautaire, de la collecte des points d'apport volontaire et de la gestion des bennes des déchèteries.

500 000 €

Constitution de réserves foncières dédiées à l'habitat. Pour accompagner les communes à réaliser des acquisitions

foncières pour développer leurs projets en matière d'habitat, la collectivité a mis en place depuis deux ans une enveloppe financière.

85 000 € Soutien aux bailleurs pour la réalisation de logements publics.

50 000 € Etude relative à l'accessibilité des bâtiments publics.

47 000 € Travaux sur les aires d'accueil des gens du voyage.

Opération sous mandat :

620 000 € pour la partie du centre technique de la commune du Grand-Lemps.

62 000 € achats informatiques pour le compte des communes.

Partir à la découverte de l'atelier lire, écrire, parler français

Tout au long de l'année, l'atelier lire, écrire, parler français bénéficie à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés avec la langue française (langue maternelle ou langue étrangère). Regards croisés des principaux intervenants sur la nécessité de tisser des liens.

Nicole Berton,
Présidente de l'instance famille



«Nous naissons, nous apprenons, nous grandissons et parfois nous oublions ce que nous avons appris ou bien nous quittons le cocon familial vers d'autres horizons. Alors pour vivre mieux au quotidien, il faut parfois chercher de l'aide pour aller de l'avant. L'action sociale familiale propose, entre autres, à tous ceux qui viennent pousser la porte du centre social intercommunal de s'approprier les mots qui aident à communiquer dans le groupe Lire, écrire, parler français. C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres gens et de partager avec eux des souvenirs mais aussi d'échanger des recettes et d'apprendre ensemble. Après une année d'efforts, place à la convivialité, je vous laisse découvrir ce que les participants et animateurs ont appris sous l'œil attentif de Sophie Vidal et Laury Carreti.»

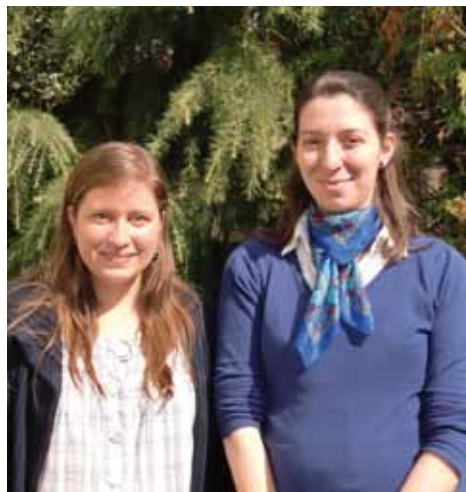
« Dans le cadre de mon stage, j'ai accompagné le groupe de l'atelier Lire écrire et parler français dans un projet d'écriture. Pour cette action, les participants ont choisi de travailler sur leur culture d'origine. C'est un travail de remémoration enrichissant puisqu'il permet de faire partager son identité culturelle à tous.

Un livret a été créé suite à plusieurs séances de travail. Chaque apprenant a rédigé un récit sur son histoire, les coutumes et les modes de vie de son pays. Le groupe est composé de cinq nationalités : française, somalienne, roumaine, portugaise et uruguayenne.

Le but était de faire un lien entre le passé et le présent des apprenants tout en perfectionnant la langue française. L'intégration n'est pas toujours facile mais pouvoir parler de son pays, de son vécu est important car il ne s'agit pas de renier ses origines.

Le rôle de la CESF est de créer une dyna-

mique, de valoriser la participation de chacun et d'encourager les animateurs dans l'accompagnement des participants dans ce projet.»



Sophie Vidal, Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) à droite sur la photo et Laury Carreti, stagiaire, étudiante en 3^e année de CESF



A qui s'adresse l'atelier ?

L'action s'adresse avant tout aux personnes d'origine étrangère et à tous ceux qui souhaitent mieux maîtriser le français. Dans ce contexte la langue est, en effet, un outil de communication. Il s'agit de s'approprier les éléments nécessaires pour pouvoir être efficace dans une situation donnée, à savoir : acheter un billet de train, s'inscrire au Pôle emploi, demander un rendez-vous ou toute autre situation quotidienne et vitale. Cet atelier est aussi un lieu de socialisation. Les bénévoles reçoivent autant que ce qu'ils donnent aux apprenants.

Echos des participants

Que vous apporte l'atelier ?

«Je suis contente parce que nous sommes bien avec les bénévoles qui nous enseignent la langue française.» (Alzira)

«J'aime bien venir à l'atelier de français car j'améliore la langue.» (Rosa)

«Je suis heureuse de me faire des amis.» (Sandra)

«Depuis mon arrivée, j'ai fait beaucoup de progrès en français.» (Mhyra)

«L'apprentissage me permet de faire les mots fléchés et d'entretenir ma mémoire.» (Christelle)

«J'ai progressé en français et je remercie tous ceux qui m'ont aidé.» (Aurel)

«J'aime la France car c'est ici que je me suis installée avec ma famille.» (Véronica)

«Je viens au centre social pour approfondir la lecture car j'en ai besoin dans la vie courante.» (un participant)

Echos des bénévoles

Pourquoi êtes-vous bénévoles dans l'atelier lire, écrire et parler français ?

«Nous sommes avant tout motivés par la nécessité d'un engagement dans la vie sociale. Nous avons tous un même objectif : donner de notre temps pour aider des personnes en quête d'apprentissage de la langue française pour une meilleure insertion socio-professionnelle.»

ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE

Retour sur les activités du printemps

Centre socioculturel intercommunal
Ambroise Croizat, Pôle Sud



Dans le cadre de l'accueil de loisirs des vacances de printemps, les enfants ont visité la ferme pédagogique des «Mille et une cornes». Au programme : fabrication de bracelets en laine, nourrissage des animaux et visite de la ferme.

Vacances bien rythmées pour les jeunes avec notamment une journée de sensibilisation à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement. Les ados ont fait un véritable nettoyage de printemps aux abords du local. Grâce à une météo bien agréable beaucoup de sorties ont pu être proposées avec notamment un grand jeu de piste près de la Chapelle à Renage.

Les familles ont répondu présent à l'occasion de la sortie journée à l'Accrobranche au Sappey en Chartreuse. Après s'être restaurés, enfants, jeunes et adultes se sont lancés sur les différents parcours en fonction de leur niveau dans la convivialité et la bonne humeur.



Nettoyage de printemps



Sortie au Sappey

Centre social et culturel intercommunal
Pôle Centre et Nord

Chasse à l'œuf

Samedi 23 avril au matin, munis de leur panier, les enfant âgés de 2 à 5 ans ont récolté un maximum d'œufs dans le parc de la mairie du Grand-Lemps.

Pour les plus grands la conquête du Far West était au programme de l'après-midi avec le passage par de multiples épreuves pour pouvoir obtenir de magnifiques totems en chocolat.

Près de 75 enfants ont participé à cette journée organisée par la conseillère en ESF et l'animatrice jeunesse. Une belle réussite.



Chasse à l'œuf



Spectacle en musique

Accueil de Loisirs 4/12 ans

Pendant les vacances scolaires, une trentaine d'enfants s'est évadée du quotidien et a vécu au rythme de thèmes tels que l'imagination ou le son.

Au programme, de la cuisine, des animaux imaginaires, un spectacle en musique...

Activités jeunesse 11/17 ans

Comme lors de chaque période de vacances, les jeunes de 11 à 17 ans ont profité des diverses activités ou sorties culturelles, sportives ou manuelles. Il y



Activités pour ados



Ramassage de déchets

en avait pour tous les goûts.

C'est dans le cadre d'une action éco-citoyenne que plusieurs ados en partenariat avec l'ambassadrice du tri ont également organisé une collecte de déchets samedi 30 avril aux étangs d'Oyeu.

Apprieu



Un point lecture en 2013

C'est avec une joie immense que nous vous annonçons la naissance à venir d'un joli point lecture tout beau tout neuf à Apprieu. Après l'abandon, l'an dernier, d'un premier projet trop lourd pour le budget municipal, la copie a été revue et une solution a pu être trouvée conformément à nos engagements. La création du réseau de lecture publique de Bièvre Est et sa médiathèque tête de réseau sont des atouts formidables pour intégrer le réseau dans les meilleures conditions possibles.

Le bâtiment envisagé, l'ancienne caserne des pompiers, sera entièrement réaménagé, conformément aux prescriptions d'accessibilité et de plain-pied. Au cœur du village, écoles, maison pour

tous, accueil périscolaire, salle des fêtes, Mairie, Relais Assistantes Maternelles... se trouvent tous à une distance inférieure à 500 m. Ce point lecture sera un centre intergénérationnel multimédia d'information, de culture et de loisirs... Il faudra donc rapidement lui trouver un nom... un peu plus court et plus parlant ! L'établissement sera pourvu de postes informatiques, d'un aménagement de l'espace permettant l'organisation d'expositions (déjà organisées en permanence en mairie depuis deux ans dans le cadre d'Art'prieu), d'une salle dédiée à l'équipement des documents, privilégiant un accueil de qualité et laissant la possibilité d'organiser différentes activités. Les postes informatiques permettront d'accéder au fonds documentaire du réseau de lecture publique de Bièvre Est, mais aussi à Internet et aux sites tels que Pôle emploi, la CAF, Améli... Ils permettront par ailleurs d'organiser des initiations en informatique.

L'ensemble de la population et les enfants du Conseil Municipal Jeunes sont associés à la démarche par le biais de rencontres et de réunions publiques. La réalisation des travaux est prévue en 2012, la création du fonds documentaire, la formation des bénévoles, l'intégration au réseau de lecture publique de Bièvre Est entre 2012 et 2013... Et l'ouverture en 2013.

Beaucroissant

Georges Civet, nouveau Maire

Extrait de ses premiers propos : *«Je tiens à remercier vivement Pierre Fouque qui, après 34 ans de bons et loyaux services, dont 28 en tant que maire, a souhaité céder sa place. Je tiens à saluer, au nom de toute l'équipe municipale, l'ensemble des actions qu'il a mené pour notre commune. J'ai pris mes fonctions de maire*



lors des élections du 16 mars 2011, durant lesquelles ont aussi été élus : 1^{er} adjoint Christophe Nicoud (chargé de l'urbanisme et des affaires scolaires), 2^e adjoint Michèle Reissier (chargée de la vie associative et des affaires sociales), 3^e adjoint Jean Simonetto (chargé du personnel, de l'eau et de l'assainissement) et 4^e adjoint Jean-Claude Guigard (chargé de la foire et de la voirie). J'ai également nommé 3 conseillers délégués : Michelle Bonvallet (chargée de la communication), Francis Legrenzi (chargé des travaux) et Didier Confort (chargé d'une nouvelle commission informatique et achat). Depuis son remaniement, l'équipe

municipale a préparé et voté les budgets 2011. Je tiens, ici, à en souligner les points forts : la poursuite de notre programme d'investissement en matière d'assainissement (le lancement de la 2^e tranche de travaux pour raccorder le secteur des Trois Croix à la station d'épuration du bassin de la Fure à Tullins pour un coût des travaux de 495 000 €, le lancement de

la première tranche de l'opération de changement de branchements en plomb sur le réseau d'eau, la création de quatre nouveaux logements sociaux impasse du Repos, l'étude en cours de l'aménagement du centre du village, le lancement de la 2^e tranche du lotissement des Etangs. Pour financer ces projets, l'augmentation du taux d'imposition sera faible (2%), restant le moins élevé des cantons de Rives et du Grand-Lemps. Aujourd'hui, notre équipe reste déterminée à poursuivre les actions engagées depuis 3 ans et garde sa motivation à mettre en place de nouvelles actions, pour aller de l'avant.»

Burcin



L'essor des panneaux photovoltaïques

Depuis une décennie, la production d'électricité au moyen de panneaux photovoltaïques se démocratise. Historiquement, l'exploitation dans ce domaine était principalement couverte par le secteur professionnel. Aujourd'hui, l'enjeu économique et les engagements européens obligent à associer le domaine privé. Haro sur le monde rural.

Qu'est-ce que cela change ?

D'abord au quotidien le côté fort désagréable du démarchage téléphonique pour ne pas dire harcèlement qui vante gains et fortunes... De la part des installateurs, une véritable démarche d'industrialisation du secteur en préférant «le secteur agricole» au détriment du secteur «grand public». Le rapport des surfaces disponibles sur les toitures agricoles est nettement plus favorable.

Ainsi est née sur notre commune une première réalisation profitant d'une rénovation de toiture. 640 m² de panneaux photovoltaïques remplacent avantageusement et esthétiquement les plaques de fibrociment. L'orientation presque idéale d'un pan d'une toiture a convaincu l'exploitant agricole de concilier rénovation et participation au programme des énergies renouvelables. Comme à chaque démocratisation de produits nouveaux, les pionniers ne disposent que d'une gamme restreinte dans leur choix. Occultant l'aspect intégration dans l'environnement et posées sans règle stricte, les verrous des toitures caricaturent nos charmants toits dauphinois. On peut amèrement regretter la pollution visuelle et la perte d'identité de notre patrimoine architectural. Aujourd'hui la baisse des aides aux particuliers pour les nouvelles installations est sans doute un mal pour un bien. Les professionnels vont s'attacher à développer des panneaux performants, écologiques et s'intégrant dans le décor. Espérons-le, car cette filière a de l'avenir et ce ne sera plus un sacerdoce pour les propriétaires, mais une participation écocitoyenne.

Chabons



Agrandissement de l'école : bientôt le début des travaux

En juillet 2011, commencera le chantier de l'agrandissement de l'école publique, au terme de deux ans de réflexion menée par le conseil municipal et la communauté éducative, conseillés par le Cabinet Territoires 38, désigné maître d'ouvrage par délégation. Il faut dire que les locaux commençaient à devenir exigus suite à l'ouverture d'une classe supplémentaire et la constante augmentation des effectifs. L'extension comprendra une salle de restauration agrandie et quatre nouvelles salles de classe qui remplaceront les trois classes installées actuellement dans des préfabriqués et une classe dans l'aile existante. Un espace polyvalent

et modulable qui servira de bibliothèque, de salle informatique, d'accueil périscolaire et de centre de loisirs, sera aussi aménagé dans les locaux actuels. Les surfaces de circulation seront plus spacieuses, tout comme la cour de récréation et le préau. Il y aura davantage de WC adaptés notamment aux enfants les plus jeunes. Le parvis de l'école sera sécurisé et élargi.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture Arcane comme lors du précédent agrandissement, cette continuité permettant une homogénéité dans la conception des bâtiments. Les travaux dureront une bonne

année scolaire. Certes, chacun a bien conscience que ces travaux entraîneront de véritables désagréments pour les élèves, leurs enseignants et les riverains soumis à des nuisances malheureusement incontournables dans ce genre de situation. Nous les remercions tous par avance pour leur patience et leur compréhension. Les services de la cantine et de l'accueil périscolaire seront aussi sérieusement perturbés. La commune sera contrainte d'organiser à partir de mai 2012, pour deux mois, la restauration scolaire en un autre lieu. La réflexion est en cours. Le montant de cet investissement sera de 1,6 millions d'euros financé par des subventions (Département et Etat), les fonds propres de la commune et un emprunt.

L'inauguration se déroulera en septembre 2012, un moment qui sera attendu avec impatience par tous, petits et grands.

Bizonnes



L'aire de jeux est ouverte

La municipalité avait depuis longtemps un projet de construction d'une aire de jeux pour les enfants. Après discussions sur l'emplacement de l'aire, soit au stade sur le stabilisé, soit près de la mairie, le lieu a été arrêté près de la mairie. En effet, l'endroit est très fréquenté, puisque le chemin de l'école longe cet espace vert.

Après étude et consultation de diverses entreprises, le choix a été arrêté sur un ensemble de jeux accessible aux enfants jusqu'à 10 ans. Il se compose de 2 jeux sur ressort, une tour cabane toboggan avec passerelle et échelle et d'un tourniquet. Deux bancs complètent cette installation. Cette aire d'activités ludiques est d'ores et déjà très prisée et ravit les enfants utilisant assidûment ces nouveaux jeux.

Le Grand-Lemps

Jeu de mots et de musique au Grand-Lemps : «Les allées chantent» !

À l'initiative du Conseil général de l'Isère, le festival «Les allées chantent» est porté par l'AIDA (Agence Iséroise de Diffusion Artistique). Depuis 2004, durant les mois de juin et juillet, sont programmés de jeunes groupes talentueux dans les granges, châteaux, parcs et musées à travers le département. Cette année, treize lieux accueillent sept groupes du 24 juin au 31 juillet ; des concerts décalés dans des sites prestigieux afin de bousculer notre patrimoine dans des rencontres riches et inédites mobilisant un public d'horizons différents.

Bel espace, on dit du Parc de la Mairie

du Grand-Lemps qu'il est de style romantique. Pour un soir, il va devenir rock ! Ses pelouses, son bassin, ses grottes, ses allées de sable orangé n'auront rien à envier à d'autres lieux mythiques. Il y a fort à parier que le mélange des genres produira une soirée aussi magique qu'inoubliable et que Le Grand-Lemps, fort de son savoir bien-recevoir, saura faire la part belle à la fête.

Les Dukes/parc de la mairie.

Vendredi 15 Juillet. 21h.

En 2007, quatre jeunes garçons dans le vent ne sachant que faire de leurs journées forment un groupe pour leur amour de la pop music. Et la lumière fut... En 2008, Les Dukes jouent en première partie de Natty (Sinsemilia), puis gagnent la 10^e édition du Tremplin des musiques actuelles Tréma (Peps, Staël... gagnants des années précédentes). Ils jouent au Grand Angle de Voiron en première partie de Mademoiselle K, quelques mois plus tard pour Herbalizer (UK) et participent au Col des 1000 en juillet 2009 aux côtés de Chinese Man Records. En septembre 2009, ils enregistrent «Modern love» et une reprise de The Kills.

<http://www.myspace.com/lesdukess>



Colombe



Et de 2 !

Nombreux sont ceux qui empruntent chaque jour la route du Tram plus communément appelée «La Traverse» de Colombe. Nul ne peut ignorer les travaux qui ont été réalisés et apprécier les aménagements créés : réfection du tapis, enfouissement des lignes électriques, nouvel éclairage public, aménagement de trottoirs, de places de stationnement et d'espaces verts... Tout cela donne à notre village un nouveau visage, toujours plus agréable et accueillant, et prolonge harmonieusement la tranche 1 qui avait été exécutée en 2000. Par ailleurs, grâce à la création d'une chicane et d'une route resserrée, nous tentons de canaliser la vitesse, grande problématique des villages-rues confrontés à l'incivilité de conducteurs imprudents.

Et de 2 ! La réalisation de cette 2^e tranche aura pris 4 ans, du lancement des premières études à la fin des travaux ! En effet, la loi sur l'eau de 2006 exigeant de nouvelles enquêtes, ainsi qu'un classement de notre route nous obligeant à assurer l'écoulement des flux de trafic, nous ont contraints à revoir les plans définis à l'origine et, en conséquence, à revoir nos délais d'exécution. Quoi qu'il en soit cette 2^e tranche de la Traverse est aujourd'hui terminée. Pour les 800 m d'ouvrages, il aura fallu compter un budget global de 1,5 millions d'euros, hors réalisation du tapis pris en charge directement par le Conseil Général. La commune attend environ 30 % de subventions, bienvenues pour alléger la facture.

Reste à enclencher les 3^e et 4^e tranches qui couvriront les 1600 mètres de route restants et ceci pour une nouvelle aventure. Pour l'heure, n'oubliez pas de «Roulez cool» dans nos villages.

Eydoche

La laiterie ouvre son nouveau magasin



Depuis deux mois, la laiterie du Chatelard a ouvert son nouveau magasin. C'est maintenant dans un espace convivial et chaleureux que vous pourrez venir découvrir ou redécouvrir de bons produits du terroir. La décoration en bois de récupération frappe par sa simplicité et son originalité et fait toute la chaleur du lieu. Vous trouverez des produits fabriqués sur place, tels que la tomme du Chatelard, le Saint Marcellin, le Saint Félicien, ainsi que des fromages à base

de lait de chèvre sans oublier les fromages frais, et aussi quelques produits de Savoie.

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h, le samedi de 8h à 12h.

Dans le même temps, une extension de la laiterie est effectuée. C'est ainsi l'occasion d'une remise aux nouvelles normes pour l'export. Cette entreprise emploie 25 personnes du secteur.

Flachères



La mairie ouverte au public

Autrefois appelée la «Maison Commune», la mairie reste la maison de la commune ouverte à tous, où chacun peut venir faire des actes administratifs ou chercher des renseignements. C'est le lieu de vie et d'histoire, fait de toutes les histoires individuelles dont elle renferme précieusement les traces.

Cadre et témoin des événements parfois intimes de notre vie, la mairie est finalement comme une seconde maison pour chacun d'entre nous.

Ouverte au public depuis le 5 avril der-

nier les administrés qui ont déjà poussé la porte ont apprécié l'aménagement intérieur dans des surfaces raisonnables, avec des couleurs chaleureuses. De leur côté la secrétaire de mairie et les élus finissent le rangement des bureaux et placards pour un fonctionnement optimum.

L'ouverture et la matinée «portes ouvertes» du 21 mai ont permis à de nombreux habitants de découvrir cet ensemble inauguré officiellement le vendredi 1^{er} juillet 2011.

Oyeu

«Camerone»

La commune d'Oyeu a accueilli le dimanche de Pâques, les anciens de la Légion étrangère de l'Isère et des Savoies, rassemblés pour commémorer le 148^e anniversaire du «Combat de Camerone».

Les légionnaires se recueillaient, tout d'abord, à l'église où l'appel des noms des soldats de la commune, morts pour la France, précédait la lecture de la prière du capitaine Bourgin, mort au champ d'honneur. Suivi de l'hymne aux morts chanté par le légionnaire Camille. Camille Compostelle entonna le célèbre «Ave Maria» de Charles Gounod. Après l'appel des défunts de l'année des deux

amicales, lecture était donnée du «Combat de Camerone».

C'est le 30 avril 1863, dans «l'Hacienda de Camerone» au Mexique, que trois officiers et 62 légionnaires de la compagnie du capitaine Danjeu ont résisté pendant une journée à 2 000 mexicains. Au soir d'une lutte épique, les cinq derniers survivants chargèrent à la baïonnette. En se battant jusqu'à la dernière extrémité, les légionnaires ont empêché les mexicains d'attaquer le convoi que la compagnie devait protéger. En se sacrifiant, ils ont permis au convoi de passer, ils avaient rempli leur mission. Ce combat est resté le symbole de la fidélité à la parole donnée, de la mission remplie quel qu'en soit le coût. Après le dépôt d'une gerbe de fleurs et avant d'entonner la Marseillaise, le célèbre «Boudin» résonnait évoquant toute la



puissance de ce bloc d'hommes d'élite et leur grande humanité.

Dans le monde entier, le 30 avril est devenu la fête traditionnelle de la Légion. Ce jour là, toutes les unités où qu'elles soient, se regroupent pour assister à la lecture du récit du combat notamment à Grenoble et à la Balme-les-Grottes.

Izeaux

Le commerce de proximité se porte bien...

A l'heure où de nombreux villages voient leurs commerces péricliter et leurs centres bourgs se vider au profit des grandes agglomérations, Izeaux se porte bien grâce au dynamisme de nos commerçants et artisans et à la volonté des habitants de consommer sur place. En l'espace d'une année, la création et/ou la reprise de plusieurs boutiques dans «notre centre ville» laissent présager un avenir positif. En effet, Izeaux est un village dynamique, où de nombreux jeunes n'ont pas peur de se lancer... Pour exemple, trois Uzelotes et Uzelots se sont installés récemment dans le village en ouvrant des salons de coiffure, d'esthétique ou en reprenant le magasin tabac/journaux. La structure du centre village est vraiment un facteur essentiel au dynamisme des commerces et de leurs commerçants. Nous espérons et travaillons sur la venue potentielle d'une boucherie, mais la tâche sera difficile car les espaces dédiés aux commerces sont très prisés et rares. Nous ne nous décourageons pas pour autant. Encore bienvenue à nos jeunes commerçants et prospérité à tous.



Saint-Didier-de-Bizonnes

L'engagement d'un Sandiéraux dans un métier «Inédit»

Vivre de sa passion, c'est le souhait de Jean-Jacques Crassard, un nouvel Entrepreneur dans notre village qui fait le choix de se consacrer à cet art ancien qu'est la mosaïque. Après une vie professionnelle bien chargée dans un tout autre domaine, il se décide à créer son atelier et organise sa première exposition. Certaines de ses créations ont été exposées les 3 et 4 Juin au Château de Bresson à Moissieu-sur-Dolon dans l'Isère.

La mosaïque, art décoratif très utilisé pendant l'Antiquité romaine, revient au grand jour pour des projets du quotidien, en architecture et décoration. Jean-Jacques Crassard l'utilise en extérieur et

intérieur, pour mettre en valeur sols et murs, compose des fresques murales ou au sol, à l'aide de matériaux tels que des petits cubes de pierre, de céramique, de marbre ou même des émaux de verre dont l'intensité des couleurs est remarquable. Tout est possible. A la demande, il réalise des plateaux de table d'extérieur, entourage de miroirs, jardinières de fleurs, et met son esprit artistique à la création de projets, en collaboration avec les demandeurs. Il reste à votre disposition pour vous conseiller et vous donner toute information. Contact : info@opusmosaica.fr ou 06 01 71 46 17.



Renage

L'union sportive Renage Rives (USRR), championne des Alpes !

Ce sont 31 jeunes de moins de 17 ans, venant de Renage, Rives et d'autres communes de Bièvre Est qui ont brillé en avril dernier en remportant le titre de Champion des Alpes Teulière B. C'est une belle réussite pour tous ces jeunes passionnés de rugby et pour l'ensemble des éducateurs qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour leur donner la force et le courage de réussir. Le sport est une école de la vie : on y apprend la persévérance et le dépassement de soi, le courage et la volonté. On y apprend aussi le respect des autres, qu'ils soient adversaires, partenaires ou arbitres.



On y apprend surtout la solidarité et la fraternité.

Bravo aux cadets de l'USRR pour cette victoire méritée et merci à tous les éducateurs et bénévoles du club qui permettent de faire vivre les belles valeurs du sport.

CONSOMMEZ

en Bièvre  est

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Apprieu
Beaucroissant
Bizonnes
Burdin
Chabons
Colombe
Eydoche
Flachères
Ireux
Le Grand-Lemps
Oyeu
Renage
St-Didier-de-Bizonnes

tout Près

de chez VOUS !

CHEZ VOS COMMERCANTS & ARTISANS

www.bievre-est.fr